

# DECLARATION COLLECTIVE D'ELEVEURS QUI REFUSENT LE MARQUAGE ELECTRONIQUE DES ANIMAUX

Le puçage électronique des chevreaux et des agneaux est obligatoire depuis juillet 2010, il le sera pour les chèvres et les brebis en 2013 et les bovins d'ici peu.

Elever des animaux, c'est une présence et une action quotidienne. Agir à temps, voire avec anticipation est le gage de réussite. Or, précisément, seule une proximité forte avec ses bêtes permet l'observation (souvent inconsciente), qui permet de mettre en pratique, à bon escient, ce savoir technique.

Une partie de ce qui fonde cette observation, c'est d'être capable d'identifier et de différencier ses bêtes à vue. Donc toutes les formes d'identification qui mettent de la distance entre l'éleveur et ses animaux nuisent à cette observation.

En nous dépossédant de notre pouvoir de décision, de notre capacité d'observation, de notre responsabilité vis-à-vis des bêtes et des gens à qui nous les vendons, l'industrialisation de notre activité la vide de son sens. Rester passif donne toutes les raisons de penser que la dégradation de notre activité va continuer. Après avoir réduit les éleveurs à de simples exécutants, certains imaginent se passer des bêtes et expérimentent déjà de la viande *in vitro*.

Malgré le risque des représailles financières et administratives, nous refusons de mettre des boucles électroniques à nos bêtes.

Nos brebis ne sont pas des machines, nous n'habitons pas dans des usines !

Noms :

Adresses :